FORTEX

Avantages :

- Effet choc rapide sur insectes volants et rampants
- Action rémanente pour une protection prolongée des surfaces
- Formulation micro-émulsion aqueuse sans odeur et non tachante
- Polyvalent intérieur / extérieur, compatible avec plusieurs modes d'application





Description

FORTEX est un insecticide concentré en micro-émulsion aqueuse destiné au contrôle des insectes volants et rampants en environnement professionnel. Il associe une action foudroyante immédiate à un effet rémanent, permettant de réduire rapidement les populations tout en assurant une protection durable des surfaces traitées. Le produit agit par contact et par ingestion, ce qui le rend efficace aussi bien sur les insectes présents lors de l'application que sur ceux entrant en contact ultérieurement avec les zones traitées.
Sa formulation à base de pyréthrinoïdes non systémiques, renforcée par un synergisant, garantit une efficacité élevée tout en restant adaptée à une utilisation en intérieur comme autour des bâtiments. Sans solvants aromatiques, chlorurés ou isoparaffiniques, FORTEX est sans odeur et ne tache pas les supports, ce qui facilite son emploi dans des locaux domestiques, civils, industriels ou ruraux, y compris en cas de forte infestation ou sur surfaces poreuses, en ajustant les doses selon la pression parasitaire.

Caractéristique techniques

- Type de produit : Insecticide concentré en micro-émulsion aqueuse
- TP : TP18 – Insecticide
- Mode d'action : Contact et ingestion
- Formulation : Micro-émulsion aqueuse (EW)
- Substances actives :

Perméthrine : 10 %
Tétraméthrine : 2 %
Butoxyde de pipéronyle : 12 %

- Utilisation : Intérieur et extérieur, autour des bâtiments
- Pulvérisation : Oui
- Nébulisation / ULV : Oui
- Thermonébulisation : oui (dilition dans un solvant adapté : glycol ou équivalent)
- INZA1007 : 1L
- INZA1008 : 5L

Mode d'emploi

Pulvérisation après dilution dans l'eau à l'aide d'une pompe manuelle, électrique ou motorisée.

- Insectes volants : 100 à 200 ml / 10 L d'eau
- Moustiques adultes : 50 à 60 ml / 10 L d'eau
- Insectes rampants : 200 à 300 ml / 10 L d'eau

Appliquer 1 L de solution pour env. 10 m² de surface traitée.
En cas de forte infestation ou sur surfaces poreuses, utiliser la dose haute.
Nébulisation ULV : dilution à 5 % (500 ml / 10 L d'eau).
Consommation indicative : 1 L de solution pour 1 000 à 2 500 m³ selon infestation.
Utiliser la solution dans la journée. Intervalle entre applications : 2 à 3 semaines.

FORTEX

Avantages :

- Effet choc rapide sur insectes volants et rampants
- Action rémanente pour une protection prolongée des surfaces
- Formulation micro-émulsion aqueuse sans odeur et non tachante
- Polyvalent intérieur / extérieur, compatible avec plusieurs modes d'application





Cibles

- Guêpes et frelons
- Blattes (cafards)
- Moustiques (*Aedes aegypti, Aedes albopictus, Culex sp., Anopheles sp.* et autres moustiques)
- Mouches
- Taons
- Puces (hors usage médicament)
- Punaises de lit
- Tiques (hors usage médicament)
- Aoûtats (hors usage médicament)
- Acariens non médicaux (ex. acariens de maison *Dermatophagoides pteronyssinus*, hors tiques, aoûtats et agents de la gale)
- Fourmis (ex. fourmi pharaon, fourmi noire)
- Lépidoptères (papillons, y compris mites)
- Araignées (classe des arachnides)
- Scorpions et pseudo-scorpions
- Myriapodes (mille-pattes et espèces apparentées)

Mentions légales

U**tiliser les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.**

Mentions de danger :

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

P102 Tenir hors de portée des enfants.
P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P261 Éviter de respirer les vapeurs.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux / du visage.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.
P501 Éliminer le contenu / récipient dans les circuits de collecte appropriés.



DANGER